

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

I SEPTEMBRE 2022

Une stratégie au service des entreprises







Le schéma de développement économique, pour une collectivité comme la nôtre, doit pouvoir traduire la volonté politique portée par l'ensemble des élus de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

C'est dans cet esprit que nous avons établi un partenariat étroit entre le bureau d'études « Terres d'avances » et notre équipe du service de l'économie.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a participé à cette étude ainsi que de nombreux autres partenaires. Les Chambres des Métiers et de l'Agriculture ont été associées et la collaboration du Conseil de Développement a aussi permis de nourrir la réflexion.

Nous avons souhaité que ce travail soit réalisé pendant une période courte de façon à disposer des différents éléments pour la fin de notre mandat et plus généralement l'avenir de l'agglomération.

Vous trouverez dans ce document un diagnostic et une stratégie adossée à un plan d'actions. Ces projets sont posés à court, moyen et long termes.

Vous pourrez constater que nous étions déjà en phase avec ces conclusions et cette étude, pour l'essentiel, qui nous confirme le bien fondé de nos premiers éléments de réflexion.

Nous remercions les entreprises qui ont contribué à ce travail et vous souhaitons une bonne lecture de ce document.

Paul SALVADOR

Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet **Maryline LHERM**

Vice-Présidente de l'économie

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le contexte	4
Le projet de développement économique	5
L'objet de la demande	6
	• • • • • • • • • •
1 • DIAGNOSTIC & ENJEUX	7
Le tissu économique	9
Les filières	12
Le commerce	13
L'agriculture	16
Le foncier	18
Les 3 enjeux majeurs	20
	• • • • • • • • • •
2 • STRATÉGIE	21
Stratégie en 3 axes	22
Stratégie de positionnement	23
Stratégie spatiale - foncière	24
Stratégie d'intervention	28
	• • • • • • • • • •
3 • PLAN D'ACTION	29
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • •
4 • LES MOYENS	34



LECONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet regroupe près de **75 800 habitants**, répartis sur 57 communes et un territoire de **1 180 Km²** (densité moyenne 63,89 hab/km²).



À 40 min de la MÉTROPOLE DE TOULOUSE

le territoire n'a cessé de se développer et de renforcer son attractivité, au gré d'un développement urbain dynamisé par l'axe autoroutier Albi-Toulouse.



Favoriser le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence première de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet consiste à favoriser le développement économique et à développer une urbanisation cohérente et homogène du territoire.



Accompagnement DES ENTREPRISES

Cette politique se traduit par l'accompagnement à l'installation et au développement des entreprises, l'amélioration de l'attractivité des espaces ruraux et des pôles urbains. Elle doit également prendre en considération les principales attentes actuelles en matière de développement durable.



LE PROJET

DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est le principal moteur de création de richesse et d'attractivité sur un territoire. Ses retombées sont multiples : habitat, démographie, culture, fiscalité.

Pour satisfaire à cet objectif **global**, il doit reposer sur une stratégie qui auiourd'hui faisait défaut sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Des actions étaient conduites dans divers domaines, mais de nombreux champs n'étaient pas investis. C'est la raison pour laquelle, l'agglomération a décidé de se doter d'une stratégie formalisée.

Ce document structurant a pour principale finalité de **définir les axes fondant la stratégie de développement économique** de l'agglomération à court, moyen et long terme et de les traduire au travers d'un programme d'actions adapté.

Le déploiement d'une stratégie offensive de développement axée sur une politique d'attractivité de qualité représente aujourd'hui l'un des défis.

Prenant en compte les réalités du territoire, le schéma doit **traduire une stratégie** partagée et valoriser une identité territoriale compétitive. À cet effet, l'image marketing du territoire reste largement à développer et à structurer. Sur une base objectivée et prospective, viendra se scénariser une stratégie de marketing territorial.

Ce schéma de marketing permettra de décliner dans le temps le programme d'actions en correspondance du schéma de développement économique.

L'OBJET DE LA DEMANDE

Le schéma de développement économique a pour objet d'élaborer une stratégie partagée à l'échelle de l'agglomération et de relever les principaux défis suivants:

- • Anticiper les mutations économiques du territoire
- Répondre aux besoins des entreprises
- Favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques
- Définir une stratégie foncière adaptée

2 DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES

1

Élaboration du schéma de développement économique

La mission confiée à Terre d'Avance (Toulouse) a distingué deux phases:

• • Phase 1

> Réalisation du diagnostic territorial: Analyse du territoire avec un zoom spécifique sur l'immobilier d'entreprises, les zones d'activités et les nouveaux besoins en foncier, l'étude du commerce (de centre-bourg et de périphérie et la problématique agricole et agroalimentaire).

• • Phase 2

- > Identification et hiérarchisation des problématiques et enjeux.
- > Définition des orientations stratégiques.
- > Elaboration du programme d'actions.

2

La stratégie de marketing territorial

La mission confiée à Hôtel République (Toulouse) comporte deux phases :

• • Tranche ferme

- > Élaborer un diagnostic de communication propre à l'activité économique ;
- > Définir une stratégie d'attractivité économique en parfaite adéquation avec la stratégie économique et le plan d'actions;
- > Proposer un plan de communication innovant (online et offline) dédié à l'action économique ;
- > Proposer un calendrier de réalisation sur 2022 et 2023 ;
- > Proposer des fiches actions ciblées par offre d'accueil pour structurer un plan d'actions opérationnel (restitution attendue en octobre 2022).

• • Tranche optionnelle

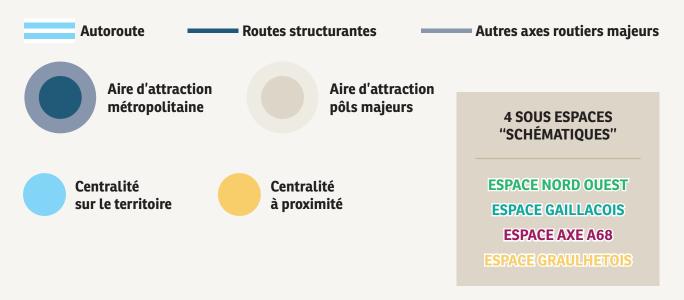
> Déployer le plan de communication et mettre en œuvre les actions (2022 -2023).



1 DIAGNOSTIC & ENJEUX

LE TERRITOIRE







UNE ÉCONOMIE PRODUCTIVE EN ÉVOLUTION

- On dénombre 5 083 entreprises (INSEE)
- •• 38% de ces entreprises se trouvaient à Gaillac ou à Graulhet
- •• Les **établissements sans salariés représentent 78 %** des entreprises contre 75 % en France

CRÉATION D'ENTREPRISES DE 2016 À 2020

Sur les 5 dernières années observées (2016-2020), **l'industrie**, **le commerce et les activités de services aux entreprises** connaissent plus de créations sur la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet que dans le reste du Tarn.

63% des créations d'entreprises se concevaient en dehors de Gaillac et de Graulhet (les 2 communes représentant 62% de la population du territoire de l'agglomération), ce qui traduit un dynamisme du reste du territoire.

Pour l'industrie, un réel dynamisme en dehors du bassin industriel 72% des créations, 16% pour Gaillac et 11% pour Graulhet qui connait 20% de moins durant cette période.

Le commerce repose majoritairement sur Gaillac (29%) et Graulhet (20%).

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

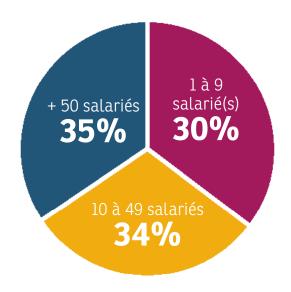
Répartition de l'emploi par secteur d'activité et taille d'entreprise

Total	Total 1 à 9 salariés		10 à 49 salariés		+50 salariés			
Ensemble	15 398	100%	4 646	30%	5 310	34%	5 442	35%
Agriculture, sylviculture et pêche	582	4%	341	59%	184	32%	57	10%
Industrie	2 774	18%	451	16%	1 294	47%	1 029	37%
Construction	1 013	7%	627	62%	333	33%	53	5%
Commerce, transports, services divers	5 640	37%	2 631	47%	2 023	36%	986	17%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5 389	35%	596	11%	1 476	27%	3 317	62%

Source: Acoss, URSAFF; 2010-2019

Les secteurs les plus représentés en nombre d'établissements au sein de la communauté d'agglomération sont le **commerce**, **la construction ainsi que les activités scientifiques et les autres activités de services**.

Principaux secteurs d'activité	Somme des effectifs salariés	Poids total
Construction -Travaux	1080	10%
Transport Logistique	858	8%
Matériaux	447	4%
Mécanique Usinage	440	4%
Chimie -Pharmacie	337	3%
Cuir	294	3%
Agroalimentaire	270	3%
Autres secteurs	6682	64%



CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS DE 10 À 50 SALARIÉS

On dénombre une cinquantaine de création d'entreprises de plus de 10 salariés sur les 5 dernières années.

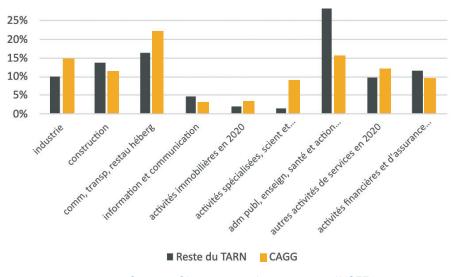
L'emploi par secteur d'activité

32,80%	35 ,90%	7,40%	15 ,70%	8,10%	
Administration publique, enseCommerce, transports, service	Industrie	Agri	culture		
Source : Insee - 2018					

Créations d'établissements de plus de 10 salariés depuis 2016 - par commune



Nombre d'entreprises actives par communes de l'EPCI



Source: Observatoire des territoires, INSEE 2019

LES FILIÈRES

- •• Chimie et pharmaceutique : peu d'établissements mais plus de 300 emplois
- •• **Mécanique et électronique** en lien avec l'aéronautique, la mécanique de précision, R&D technologique...
- •• Cuir : on estime le poids du cuir dans l'emploi salarié marchand de la CAGG à 3% environ (Urssaf) 12 entreprises de plus de 10 salariés
- Agroalimentaire: un secteur qui pèse 3 % de la sphère marchande
- •• Construction-matériaux de l'extraction à la commercialisation : la filière représente 4,6% de l'emploi marchand
- Économie circulaire ou économie verte

Des acteurs clés dans divers domaines : recyclage, compostage, valorisation de matériaux, traitement des déchets, énergie

•• Transport et logistique

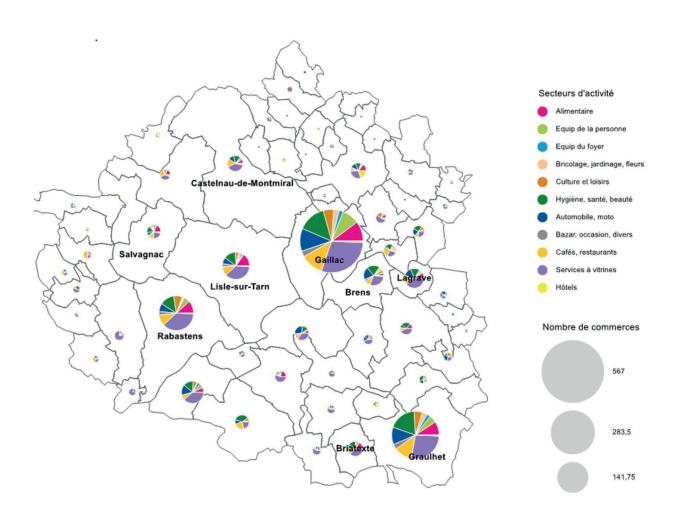
Une spécificité naissante : 7,6% des emplois salariés marchands ¾ des emplois du secteur du territoire sont dans le transport

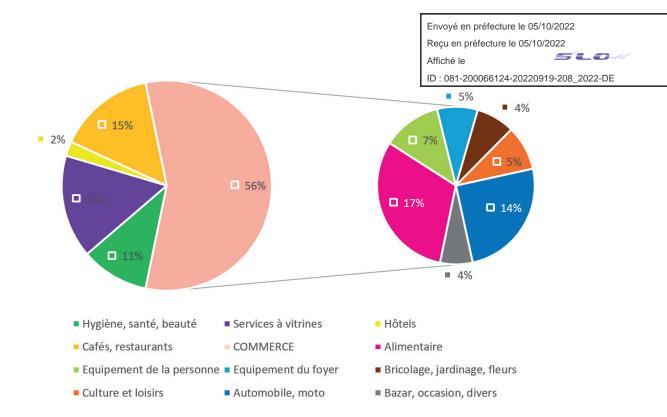


LE COMMERCE

Une offre commerciale abondante mais inégalement répartie, complétée par les marchés de plein vent qui se développent.

- •• 1 011 commerces et services de proximité emploient 2 885 salariés
- Augmentation de 162 établissements depuis 2015 : essentiellement en café restauration (+50), services à vitrine (+44) et automobile, moto (+44).
- •• 48 commerces de 300 m² et plus, près de 57 000 m² de surface cumulée.
- •• Stabilité du nombre de grandes surfaces alimentaires.



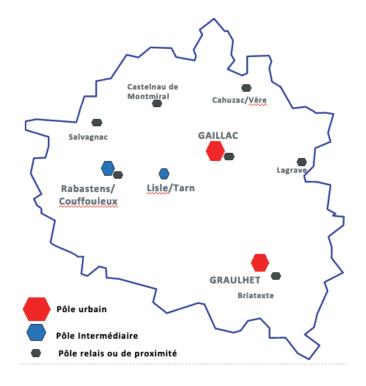


Sources : Traitement OBSéco -Observatoire économique des CCI Occitanie / nomenclature sectorielle CCI Nb Etablissements: Fichier CCI Tarn avril 2022 / Effectifs: URSSAF dec 2021

Territoire maillé et organisé autour de deux pôles urbains principaux Gaillac et Graulhet, de 2 pôles intermédiaires Rabastens et Lisle/Tarn et des pôles relais.

72% de l'offre est répartie sur les 4 communes classées Petites Villes de Demain (PVD)

- Gaillac, 3ème pôle commercial du département. L'offre est développée, diversifiée et attire les consommateurs audelà du territoire intercommunal
- •• **Graulhet** dispose d'une offre complète et assez diversifiée
- •• **Rabastens** et **Lisle-sur-Tarn** proposent une offre intermédiaire permettant d'assurer un bon relais pour les communes voisines
- **Des pôles de proximité** viennent compléter l'offre : Brens, Lagrave, Cahuzacsur-Vère, Castelnau-de-Montmiral, Briatexte, ...





Focus: Artisanat

Secteur	Actifs	Chef Entreprises Qualité Artisan	Salariés	Potentiel Transmission
Alimentation	304	144	414	93
Bâtiment	1056	878	878	280
Fabrication	505	230	573	169
Services	922	478	554	212
Total	2787	1730	2419	754

Sources : Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Tarn



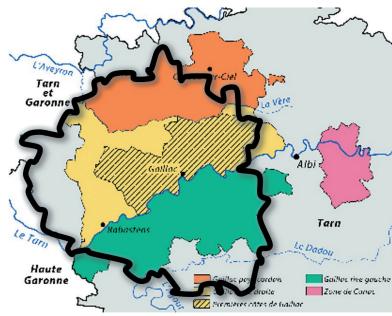
L'AGRICULTURE

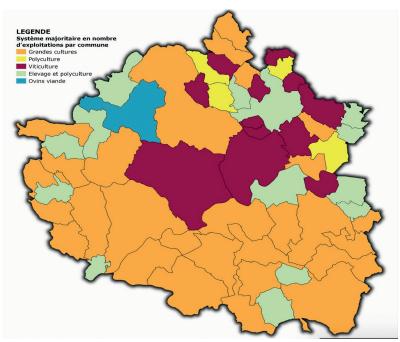
Le territoire est majoritairement spécialisé en « grandes cultures » (28 communes) surtout dans sa partie sud.

On retrouve la viticulture au centre et au nord-est (12 communes).

Focus: la viticulture

Une appellation qui dépasse le périmètre de l'EPCI





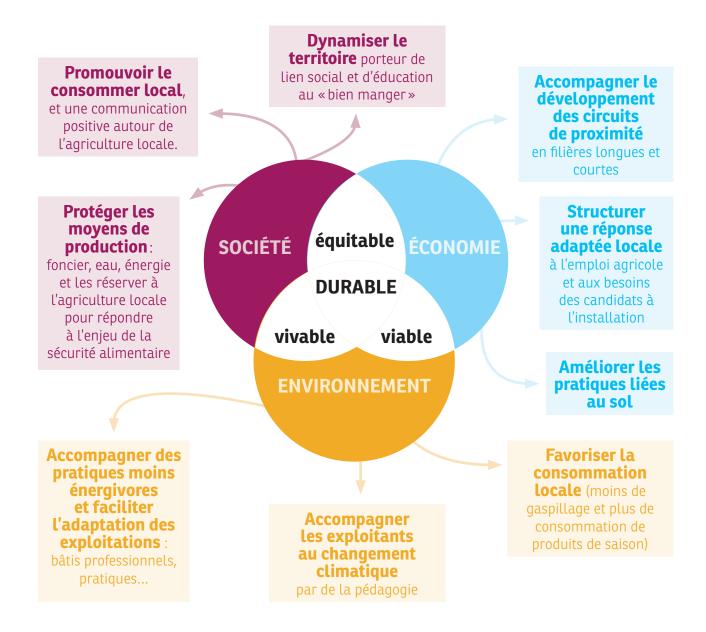
Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

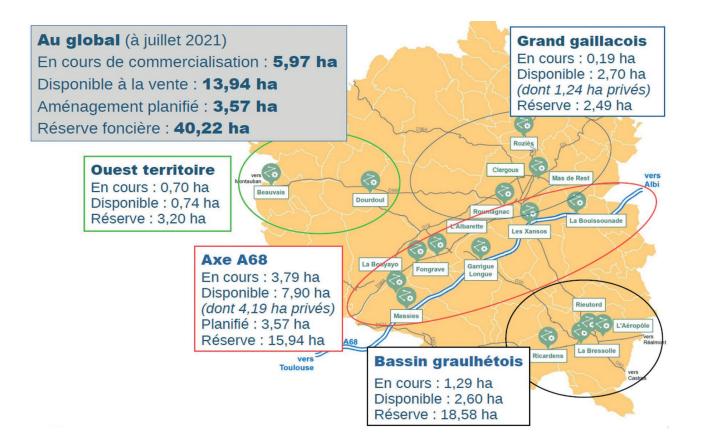
ID: 081-200066124-20220919-208_2022-DE

L'AGRICULTURE – LES ENJEUX



LE FONCIER

SYNTHÈSE DE L'OFFRE FONCIÈRE



17 zones d'activités EPCI

- •• 345 entreprises
- •• 3 708 emplois

 ${f 1}$ réserve foncière (La Molière) à Graulhet

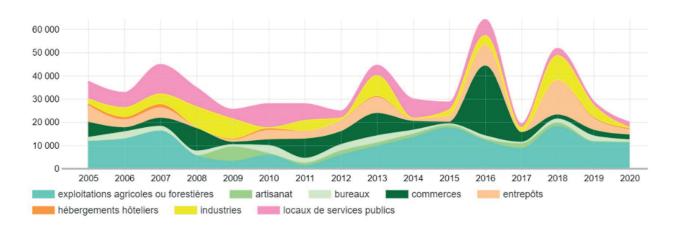
CARACTÉRISATION DE LA DEMANDE CONNUE

Dynamique d'immobilier d'activité

- •• Sur 11 ans, la construction de locaux d'activités en artisanat, bureaux, commerces, entrepôts, et industries représente 200 283 m² de SP (surface plancher).
- •• La construction de locaux d'activité ne faiblit pas avec une moyenne de construction de 15 à 16 000 m² de SP/an.

Estimation des tendances

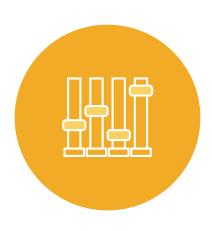
À partir de l'analyse des m² de surface plancher, nous estimons une consommation foncière moyenne d'environ 3 ha pour 10 ans hors commerce.



Répartition de la surface de plancher totale des locaux commencés, par secteur (m²) 2005-2020 - EPCI

| LES TROIS

ENJEUX MAJEURS



UN POSITIONNEMENT BASÉ SUR UN « MIX » DE 4 THÈMES FORTS

- Le territoire circulaire
- Le territoire expérimental
- Le territoire résidentiel
- Le territoire aux opportunités géographiques



UNE TERRITORIALISATION DE L'ACTION

- Axe A68
- Graulhetois
- Gaillacois
- Nord Ouests



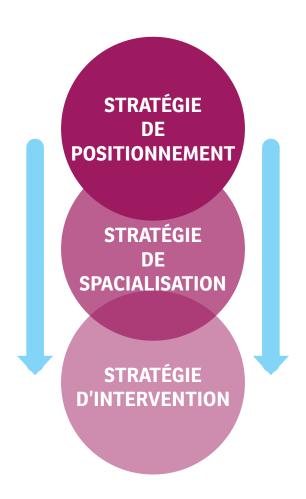
UNE VOLONTÉ DE RENFORCER LES SERVICES D'ACCUEIL ET D'ANCRAGE DES ENTREPRISES

- Développement des entreprises en place avec un suivi des comptes clés à faire croitre
- Qualité d'accueil et de services dans les zones existantes
- Sobriété foncière et optimisation de l'existant

Envoyé en préfecture le 05/10/2022 Reçu en préfecture le 05/10/2022 ID: 081-200066124-20220919-208_2022-DE 2 | STRATÉGIE Schéma de développement économique | 2022 • 21

LA STRATÉGIE

EN TROIS AXES

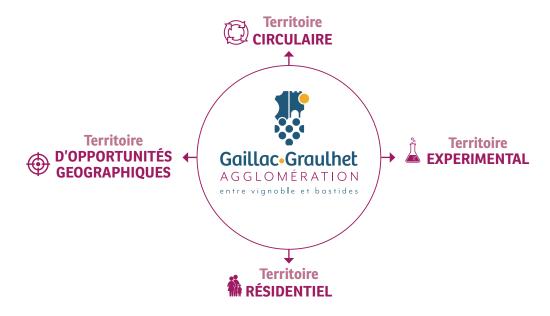


- •• Une stratégie de positionnement des domaines d'activités porteurs pour le territoire, à consolider et/ou à diversifier.
- •• Une stratégie de spatialisation pour orienter et articuler le développement économique
- •• Une stratégie d'intervention auprès des entreprises



DE POSITIONNEMENT

L'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



LE TERRITOIRE CIRCULAIRE	Miser sur la création de richesses à partir des ressources captées, produites et/ou réutilisées localement	Économie circulaire (Matériaux, Energies) Agriculture : productions & consommations locales. Offre d'accueil (terres, unité de transformation) Développant les lieux «ressources» : pépinière d'entreprises, tiers lieux en milieu plus rural.
LE TERRITOIRE EXPÉRIMENTAL	Miser sur des expérimentations technologiques	 Energies et économie circulaire Filière cuir et autres matières Agriculture : développement filière de valorisation
LE TERRITOIRE RÉSIDENTIEL	Stimuler l'économie locale	Politique locale du commerceSavoirs & savoirs faires artisanauxMarketing territorial ciblé
LE TERRITOIRE AUX OPPORTUNITÉS GÉOGRAPHIQUES	Capter du développement par «opportunité», principalement exogène	Favoriser l'installation dans le bassin industriel et près d'une ressource énergétique (ex: Tryfil) Valoriser le foncier près de l'axe autoroutier (ex: secteur transport, logistique, stockage, activités de BTP)



LA STRATÉGIE

Vers Cordes sur Ciel

SPATIALE - FONCIÈRE

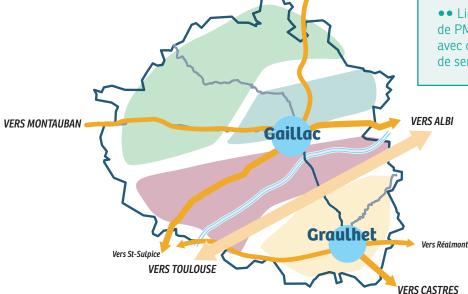
Les enjeux par secteurs géographiques

SECTEUR OUEST

- •• Économie de proximité (commerces, artisanat)
- • Economie touristique
- •• Economie agricole et agroalimentaire

SECTEUR GAILLACOIS

- Pôle de centralité (commerces, artisanat, services publics et privés): Gaillac
- •• Economie évènementielle & touristique
- •• Economie agricole et agroalimentaire
- •• Lieux privilégié d'accueil de PME/PMI industrielles, avec offre d'infrastructures et de services



SECTEUR A68

- Pôles intermédiaires de centralité (commerces, artisanat, services) : Lisle-sur-Tarn et Rabastens
- •• Economie des flux : transport, logistique, BTP et matériaux. Avec des critères sélectifs d'emplois à l'ha, de valeur ajoutée car les disponibilités foncières sont très faibles.
- •• Economie touristique

SECTEUR GRAULHÉTOIS

- •• Pôle de centralité (commerces, artisanat, services publics et privés) : Graulhet
- •• Lieux privilégié d'accueil de PME/PMI industrielles, avec offre d'infrastructures et de services Main d'œuvre productive élevée dans le secteur, à valoriser et mettre en avant

Tenir **COMPTE DES ENJEUX DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE** et de la loi Climat et energie

TERRITORIALISER

Envoyé en préfecture le 05/10/2022 Reçu en préfecture le 05/10/2022

Calibrer la consommation au plus pres des

besoins estimés : 3 à 4 ha cessibles par an, soit au minimum 70 ha cessibles sur 20 ans.

POSSIBILITÉS

•• 15% (11 HA cessibles à 18 mois) en terminant la commercialisation de zones d'activités publiques

À 18 mois

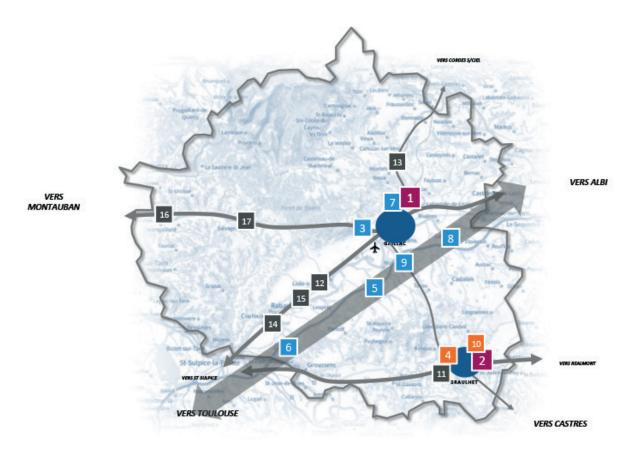
•• **57%** (40 HA cessibles) en travaillant dans des espaces actuellement privés

À 5 ans

•• **27%** (20 HA cessibles) en réalisant des aménagements publics sur des parcelles déjà zonées

À 10 ans

Des sites d'intérêt stratégique à conforter ou créer





Amélioration en continu et optimisations foncières

• • SECTEUR GAILLACOIS

Roumagnac 1: densification de lots restants (3), Clergous : densification et requalification (7)

• SECTEUR A68

Lagrave, Albarette, Fontgrave (8, 12,15): densification et requalification

• • SECTEUR GRAULHETOIS

Rieutord, Ricardens (11,4) autres sites privés : requalification et densification

• • SECTEUR OUEST

Beauvais sur Tescou et Salvagnac (16,17) : requalification et densification



	NOM	INTÉRÊT	STATUT
1	Mas de Rest - GAILLAC	Stratégique	EXISTANT À ÉTENDRE
2	Secteur Molière - GRAULHET	Stratégique	A CRÉER
3	Roumagnac - GAILLAC	Territorial	EXISTANT À ÉTENDRE
4	Secteur Bressolles / Rieutord GRAULHET	Territorial	EXISTANT À ÉTENDRE (sur Bressoles)
5	Garrigue Longue - MONTANS	Territorial	EXISTANT – EXTENSION EN COURS)
6	Massiès - COUFFOULEUX	Territorial	EXISTANT À ÉTENDRE
7	Clergous - GAILLAC	Territorial	EXISTANT
8	Bouissonade - LAGRAVE	Territorial	EXISTANT
9	Xansos - BRENS	Territorial	EXISTANT
10	Aéropole - GRAULHET	Territorial	EXISTANT
11	Ricardens - BRIATEXTE	Local	EXISTANT
12	L'Albarette - LISLES SUR TARN	Local	EXISTANT
13	Roziès - CAHUZAC SUR VERE	Local	EXISTANT
14	Bouyayo - COUFFOULEUX	Local	EXISTANT
15	Fontgrave - RABASTENS	Local	EXISTANT À ÉTENDRE
16	ZAE - BEAUVAIS SUR TESCOU	Local	EXISTANT À ÉTENDRE
17	Dourdoul - SALVAGNAC	Local	EXISTANT



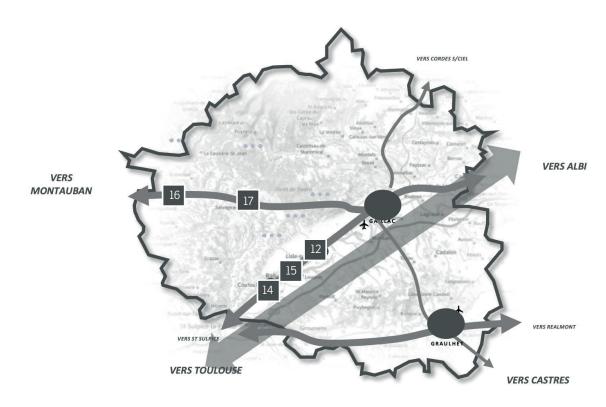
Extension

AXE A68

3 sites d'intérêt local à étendre : MASSIES (Couffouleux) FONTGRAVE (Rabastens) et L'ALBARETTE (Lisle sur Tarn)

AXE MONTAUBAN

SALVAGNAC / BEAUVAIS un site d'intérêt local



Requalification et offre de services

- Requalification des espaces publics (voirie, signalétique, accès, paysages, éclairages, espaces de détente, stationnement etc..)
- Recherche de solutions de densification des parcelles privées
- Accompagner la modernisation des bâtiments (façades, signalétique, paysagement intérieur, meilleure organisation du stockage, solutions de production d'énergies en toiture...).
- •• Développer des services essentiels pour rendre ces zones plus agréables : conciergerie, restauration, sécurité, mobilité, sport, santé.

Cas particulier DE L'AÉRODROME

- •• De nombreuses surfaces sont zonées autour de l'aérodrome de Graulhet, sans maitrise publique
- •• Il existe aussi des lots en maitrise publique
- •• Lancer en 2023, une étude d'opportunité de développement économique autour des activités aéro (loisirs, tourisme affaires, maintenance ou espaces tests industriels)

LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

LES GRANDS CHAMPS D'ACTIONS

- •• Animation des actions de valorisation et d'attractivité
- •• Consolidation de la politique d'installation, d'implantation
- Accueil des jeunes entreprises et orientation de porteurs de projets vers un réseau de partenaires accompagnateurs
- •• Aide à la recherche foncier, gestion des ZAE publiques
- Accompagner toutes les entreprises de la création au développement via un centre de ressources pour répondre aux besoins exprimés (information, formation, emploi...)
- Fédérer et animer l'économie locale autour de temps forts liés à l'entrepreneuriat
- **Soutenir les filières productives**, économie circulaire énergies renouvelables (solaire, hydrogène, méthanisation, matériaux (BTP, déconstruction, auto), cuir/matière, agricole, viticole et agro-alimentaire
- **Soutenir la filière commerce & artisanat** autour de conventionnements spécifiques avec les chambres consulaires (transmission/reprise, qualité, transition environnementale)
- **Développer un environnement de qualité** sur les volets immobilier et foncier
- Renforcer l'attractivité via un politique de marketing économique ciblée (entreprises, créateurs/porteurs de projets, actifs)

Envoyé en préfecture le 05/10/2022 Reçu en préfecture le 05/10/2022 ID: 081-200066124-20220919-208_2022-DE 3 | PLAN D'ACTIONS

- ● UNE DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STRAI EUIE
- • DES ACTIONS IDENTIFIÉES (objectifs, contenus, délais, gouvernance, moyens, critères d'évaluation)





PLAN D'ACTION GÉNÉRAL

• • ORIENTATION 1

Être à l'écoute des entreprises

Projet 1

Accompagner les entreprises de la création au développement via un centre de ressources pour répondre aux besoins exprimés tous secteurs d'activité.

Projet 2

Renforcer l'accueil des jeunes entreprises et l'orientation des porteurs de projets (information, formation, emploi...).

Suivre les entreprises phares du territoire.

• • ORIENTATION 2

Fédérer et animer l'économie locale

Projet 3

Valoriser le tissu économique et l'entreprenariat.

Proposer un programme d'animation diversifié et innovant, création d'évènements liés à l'entrepreneuriat.

Projet 4

Mettre en place une politique de marketing économique.

Renforcer l'attractivité s'appuyant sur un marketing ciblé (entreprises, créateurs/porteurs de projets, actifs).

• • ORIENTATION 3

Soutenir nos filières historiques d'excellence et celles en émergence

Consolider nos savoirs faires locaux

> Filières industrielles traditionnelles

Mécanique, Mécatronique, Mécanique de précision, Chimie /Cosmétique / Pharmaceutique Cuir/matières, Agricole, Viticole et Agro-alimentaire

- > Économie circulaire Energies renouvelables (solaire, hydrogène, méthanisation)
- > Matériaux (BTP, Déconstructions, Auto)
- > **Transport / logistique** (transport, emballage, conditionnement)

••ORIENTATION 4

Proposer un environnement de qualité pour accueillir nos entreprises

Projet 9

Proposer une offre foncière territoriale équilibrée et harmonieuse

- > Développement de l'offre foncière sur des projets structurants :
 - 2 projets majeurs : La Molière, Mas de Rest,
 - D'autres projets d'intérêt territorial ou local: Roumagnac, Bressolles, secteur agro-alimentaire Ouest, secteur A68
- > Actions d'optimisation de l'existant, à démarrer par une observation fine du potentiel de densification
- > Actions de requalification d'espaces publics en ZAE

SECTEUR MAS DE REST

GAILLAC

Conforter ce site d'intérêt régional

Site dédié à l'économie circulaire, aux nouvelles énergies, à l'innovation autour de l'activité agricole.

SECTEUR MOLIÈRE

GRAULHET

Site dédié à des activités industrielles et technologiques, à des thématiques : économie circulaire, déchets, énergies (dont hydrogène), chimie verte, matériaux du futur.

Projet 10

Compléter l'offre immobilière par des solutions innovantes

- > Structurer les outils d'observation de l'offre foncière et immobilière
- > **Développer de partenariats** avec des acteurs de l'immobilier d'entreprises
- > Aider au développement de villages artisans,...



••ORIENTATION 5

Dynamiser le commerce et l'artisanat local

Projet 11

Actions sur la dynamique des entreprises : transmission / reprise , démarche qualité, transition environnementale...

Projet 12

Inscrire dans le temps l'observation des dynamiques commerciales et artisanales

Projet 13

Diffuser L'offre existante aux habitants et aux touristes

Projet 14

Détecter de nouveaux modèles/concepts adaptés au contexte local

Projet 15

Amplifier l'accompagnement au-delà des créateurs

Projet 16

Soutenir les communes dans leurs investissements ciblés en faveur du commerce et de l'artisanat

••ORIENTATION 6

Transformer l'essai en emploi

Projet 17

Favoriser la rencontre offre d'emplois et demande

> Aide à la rencontre offre/demande : organisation / participation à des événements dédiés Projet 18

Construire un programme d'animation ad hoc

> Montée en compétence sur les problématiques RH, numérique, recrutement, compétences

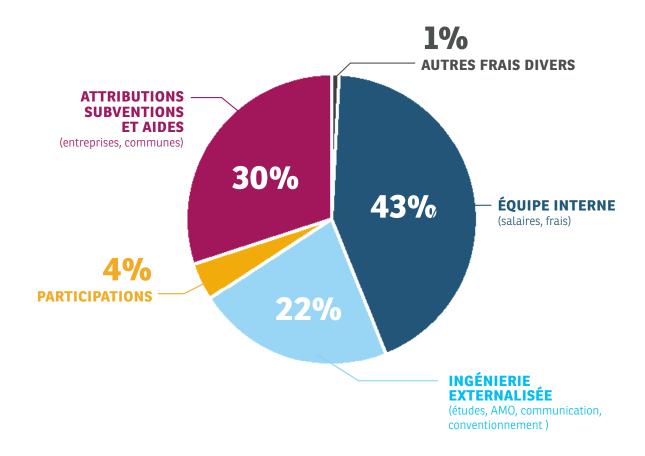


4 | LES MOYENS

Schéma de développement économique | 2022 • 34

ANIMATION / ACCOMPAGNEMENT

- Structuration du service économie
- •• AMO / ingénierie / communication
- Partenariats / conventionnement à conforter
- Aides et subventions à conforter



FONCIER / IMMOBILIER

Création / Extension de ZAE (budget iso recettes/coûts)

- •• 65 à 70 ha cessibles à générer idéalement d'ici 2032 (pour avoir un stock commercialisable jusqu'en 2042)
- •• 16 millions d'euros HT d'investissement couverts en quasi-totalité par la vente des lots si revente à des prix de marchés (supérieurs aux prix pratiqués actuellement par la CAGG)
- •• Du décalage entre les moments de réalisation et les phases de commercialisation qui impliquent

Optimisations foncières

• Acquisitions d'opportunité de terrains privés (montants à préciser)

Requalification

- •• 4 millions d'euros HT de travaux si traitement de l'ensemble des ZAE
- •• 300 à 350 000 € HT / an à partir de 2025 (les années précédentes = les études)
- Proposition d'en réaliser 75% en 10 ans et les 25% restants d'ici 2035

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID: 081-200066124-20220919-208_2022-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

05 63 83 61 61 Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr











